

# PROCES – VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU COMITE EXECUTIF DU 16 AVRIL 2015

Lieu : Salle des Banquets du Palais du peuple

**I. Présidence :** S.E Martin KABWELULU, Ministre des Mines et 1<sup>er</sup> Vice-président du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC

**II. Présences :** Voir la liste des participants ci-dessous

Conformément au Règlement Intérieur, le quorum étant atteint, le CE a valablement siégé.

**III. Ordre du jour adopté**

1. Adoption du PV du 13 mars 2015
2. Adoption des outils de la mise en œuvre de l'ITIE-RDC
  - Le Plan de Travail Triennal (PTT) 2015-2017 et la Feuille de Route (FDR) de janvier à juin 2015
  - Le Plan de Communication Stratégique (PCS)
3. Lancement de la campagne de collecte des données ITIE 2013 par l'Administrateur Indépendant sur base du Cadrage adopté par le Comité Exécutif et convenu avec lui.
4. Mot de circonstance de la Présidente de l'ITIE Internationale
5. Divers échanges

**IV. Déroulement de la réunion**

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président de céans a d'abord souhaité une chaleureuse bienvenue aux membres du Conseil d'Administration, et les a remerciés d'avoir répondu tous à l'invitation de participer à la réunion du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC. Ensuite, il a souligné que la présence de l'Honorable Madame Clare Short à cette réunion, était un soutien fort à la mise en œuvre du processus ITIE en République Démocratique du Congo. Enfin, il a saisi cette occasion pour informer les membres du Conseil d'Administration que, sur demande formelle du Parlement Congolais, le Comité Exécutif de l'ITIE-RDC avait décidé de publier, au cours de cette année 2015, deux rapports : le rapport 2013 avant le 1<sup>er</sup> juillet et le rapport 2014 avant la Session parlementaire d'octobre 2015.

**1<sup>er</sup> Point de l'Ordre du jour : Adoption du PV du 13 mars 2015**

Le PV du 13 mars 2015 a été adopté à l'unanimité.

**2<sup>ème</sup> Point de l'Ordre du jour : Adoption des outils de la mise en œuvre de l'ITIE-RDC**

- Le Plan de Travail Triennal (PTT) 2015-2017 et la Feuille de Route (FDR) de janvier à juin 2015
- Le Plan de Communication Stratégique (PCS).

**a) Exposé de la situation**

A la réunion du 13 mars 2015, le projet du Plan de Travail Triennal (PTT) avait été présenté aux membres du Comité Exécutif. Après examen, ceux-ci l'ont renvoyé aux parties prenantes pour amélioration. Ces dernières, réunies à l'Hôtel Memling en date du 07 avril 2015, l'ont amendé de fond en comble, et à l'issue de leurs travaux, ont produit une nouvelle mouture que le Secrétariat Technique devait peaufiner avant de la proposer au Comité Exécutif. En raison d'intenses travaux liés à la préparation des réunions du Conseil d'Administration, le Secrétariat Technique n'a pas eu le temps matériel de finaliser cette mouture pour la présenter à cette réunion. Cette explication a été soutenue par un membre de la Composante Entreprises qui avait participé aux travaux de Memling.

Aussi, une rallonge a été sollicitée pour que le projet du PTT soit présenté à la prochaine réunion du Comité Exécutif.

Il en est de même de la Feuille de Route et du Plan de Communication Stratégique qui lui sont étroitement liés.

**b) Echange**

Un membre de la Composante Gouvernement a constaté que nous étions pratiquement à trente jours du mois de juin et que la feuille de route n'était pas encore adoptée. Ainsi, il a souhaité qu'elle soit réaménagée et qu'elle comporte les activités étalement sur toute l'année 2015.

Un membre de la Société Civile a exprimé la crainte que le Secrétariat Technique soit débordé et ne soit pas en mesure de présenter le PTT à la prochaine réunion du Comité Exécutif, surtout qu'il y a le rapport 2013 qu'il faut publier au 30 juin. Il a proposé que le PTT soit soumis à la revue du GTS pour gagner du temps.

Au premier intervenant, il a été précisé que le mode de présentation de la feuille de route était une question d'option que le Comité Exécutif pouvait lever.

Au second intervenant, il est indiqué que la mouture du PTT était déjà disponible et qu'il ne restait qu'à la finaliser.

Relativement à la proposition de soumettre le projet du PTT au GTS, il a été rappelé que, conformément au Décret créant et organisant l'ITIE en RDC, le GTS est une Commission ad hoc à laquelle le Comité Exécutif (CE) fait recours en cas de besoin, et non une Commission permanente. Lorsque le PTT sera présenté au CE, il appartiendra à celui-ci de juger de l'opportunité ou non de le soumettre à la revue du GTS.

**c) Délibération**

Le Plan de Travail Triennal, la Feuille de route et le Plan de Communication Stratégique seront présentés à la prochaine réunion du Comité Exécutif. Il a été demandé au Coordonnateur d'organiser cette réunion le plus tôt possible pour en finir avec le PTT et consacrer le reste de temps à la préparation du rapport 2013.

**3<sup>ème</sup> Point de l'ordre du jour : Lancement de la campagne de collecte des données ITIE 2013 par l'Administrateur Indépendant sur base du Cadrage adopté par le Comité Exécutif et convenu avec lui.**

Page | 2

**a) Exposé de la situation**

L'Administrateur Indépendant (AI) a présenté ici la méthodologie suivie dans la revue pour amélioration du Cadrage adopté par le Comité Exécutif.

La synthèse du projet de cadrage proposé au Comité Exécutif se présente de la manière suivante :

Fondamentaux	Secteur pétrolier	Secteur minier
1. Seuil de matérialité	Pas de Seuil de matérialité défini	Le Seuil de matérialité a été défini et fixé à 300 000 USD, aussi bien pour les entreprises que pour les flux. Ce Seuil permet d'assurer une couverture au taux de 99,20%
2. Périmètre des Entreprises	Tous les Opérateurs en production et en exploration sont retenus dans le périmètre, soit 17 entreprises.  <b>NB :</b> S'il est confirmé pour GLENCORE que le paiement effectué en 2013 relève de l'aval pétrolier, cette entreprise sera retirée du périmètre, et celui-ci sera ramené à 16 au lieu de 17 entreprises.	Sont retenues dans le périmètre : - 72 Entités dont les paiements sont supérieurs à 300 000USD - 24Entités retenues dans le rapport 2012 - 9Entités publiques et JV dont les paiements sont inférieurs 300 000USD; soit un périmètre de réconciliation de 105 entreprises.  <b>NB :</b> Toutes les autres entreprises, au total 201, ayant effectué des paiements inférieurs à 300 000 USD, feront l'objet d'une déclaration unilatérale de l'Etat.
3. Périmètre des Entités de l'Etat	Entités de l'Etat retenues pour une déclaration: DGI, DGRAD, Banque Centrale du Congo, SGH, MECN-T et EPE COHYDRO	Entités de l'Etat retenues pour une déclaration: DGI, DGRAD, DGDA, DRKAT, BCC et EPE
4. Cadre référentiel de flux	Sont retenus dans le cadre référentiel des flux : -tous les impôts et taxes de droit commun dont le montant total est supérieur à 300 000 USD ; -tous les flux spécifiques au secteur extractif, sans application de la matérialité.	
5. Fiabilisation des données	Le mécanisme de fiabilisation des données convenu entre le Comité Exécutif et l'Administrateur Indépendant est le suivant : a) Pour les entreprises, conformément à l'Exigence 5.2. (c) de la Norme ITIE, chaque formulaire de déclaration :	

	<p>-doit porter la signature d'un haut responsable de l'entreprise extractive concernée ; et</p> <p>- être accompagné des états financiers audités de l'entreprise ou être certifié par un auditeur externe.</p> <p>b) Pour les Agences Financières de l'Etat et Entités étatiques, chaque formulaire doit :</p> <p>-porter la signature d'un haut responsable de l'AFE concernée ; et</p> <p>-être certifié par l'Inspection Générale des Finances.</p> <p>En cas de nécessité, l'IGF certifiera aussi les déclarations des EPE qui en feront l'objet.</p>
6. Désagrégation des données	En ce qui concerne le niveau de désagrégation à appliquer aux données, il a été convenu que les données ITIE soient présentées par entreprise individuelle, par entité de l'Etat et par flux de paiement.
7. Formulaire de déclaration	Le formulaire de déclaration inclut les états de reporting suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>-les flux de paiements en numéraires</li> <li>-les détails de flux de paiements en numéraires</li> <li>-les détails de production</li> <li>-les détails des exportations</li> <li>-les statistiques des emplois</li> <li>-la structure du capital</li> <li>-la participation publique</li> <li>-la propriété réelle</li> <li>-les prêts et subventions</li> <li>-les transferts infranationaux</li> <li>-la fourniture d'infrastructures et accords de troc</li> <li>-la procédure d'attribution des titres</li> </ul>
8. Calendrier de la collecte des données et des travaux de réconciliation	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Samedi 18/04/2015 : Atelier de formation à Kinshasa</li> <li>-Mardi 21/04/2015 : Atelier de formation à Lubumbashi</li> <li>-Mercredi 22/04/2015 : envoi des FD aux Entités déclarantes</li> <li>-Vendredi 08/05/2015 : date limite pour la réception de la version électronique des FD</li> <li>-Vendredi 15/05/2015 : date limite pour la réception de la version certifiée des FD</li> <li>-Mardi 15/06/2015 : présentation du projet de rapport de réconciliation</li> <li>-Mercredi 30/06/2015 : publication du Rapport ITIE-RDC 2013.</li> </ul>

**b) Echange**

Un membre de la Société Civile a demandé que l'entreprise GLENCORE, qui n'existe plus, soit carrément exclue du périmètre. Il a aussi souhaité comprendre pourquoi les Sous-traitants n'étaient pas intégrés dans le périmètre des entreprises.

Concernant la fiabilisation des données, un autre membre de la même Composante a fait observer, , que le mécanisme convenu par le Comité Exécutif n'était pas efficace et rigoureux puisqu'il ne garantissait pas une meilleure crédibilité des données.

Au premier intervenant, il a été répondu que GLENCORE est retenue dans le périmètre sur base d'un paiement effectué en 2013 ; si, selon certaines informations, il est confirmé que ce paiement relève de l'aval pétrolier, elle sera élaguée.

Concernant les sous-traitants, leur cadrage est en cours et sera présenté au Comité Exécutif au moment opportun pour décision de leur intégration ou non dans le périmètre des prochains rapports. Toutefois, la Norme ITIE ne nous oblige pas de les intégrer dans le rapport, nous le faisons pour collecter au maximum les revenus du secteur extractif en vue de relever le niveau de participation du secteur à l'économie nationale.

Quant au problème de la fiabilisation posé par le deuxième intervenant, il est à noter que le mécanisme convenu par le Comité Exécutif est conforme à la Norme selon l'Exigence 5.2c (i), (ii) et (iii). S'il y a besoin d'un débat sur son efficacité, un tel débat doit porter sur la Norme elle-même, et être engagé au niveau du Conseil d'Administration.

Le débat étant clos le Président a remercié l'Administrateur Indépendant pour son brillant exposé.

### c) Délibération

Le projet de rapport de lancement de la collecte des données est adopté.

### 4<sup>ème</sup> Point de l'ordre du jour : Mot de circonstance de la Présidente de l'ITIE Internationale

Dans son mot, l'Honorable Madame Clare Short a exprimé sa gratitude et ses encouragements en ces termes :

« Je vous remercie pour votre invitation, à moi et aux membres du CA, à participer à la réunion du Comité Exécutif de l'ITIE-RDC. Je suis fort impressionnée par votre réunion et par votre travail. Ce matin, j'ai eu une réunion avec plus de 300 Etudiants, c'était vraiment formidable, il y a même des Clubs dédiés à l'ITIE !

Je remercie également le Professeur Mack DUMBA pour sa manière de travailler au Secrétariat Technique, je pense même que cela devrait servir d'exemple pour les autres.

Il est vrai que la RDC a un grand défi à relever pour la gouvernance, mais, ce que vous faites, c'est déjà impressionnant, vous êtes en avance par rapport à beaucoup d'autres pays qui mettent en œuvre l'ITIE. Je vous encourage à plus d'efforts pour que dans les 3-5 prochaines années, l'ITIE soit intégrée dans le système gouvernemental.

Je suis aussi intéressée par l'étude sur l'artisanat minier, non seulement pour collecter les revenus qu'on en tire, mais, aussi, pour impulser des réformes pour la bonne gouvernance, c'est cela qui importe plus.

Votre hospitalité a été chaleureuse et votre travail formidable. Je ne le dis pas par diplomatie ni pour vous flatter, je suis sincère. »

**5<sup>ème</sup> Point de l'ordre du jour : Divers échanges**

Après ce mot de Mme Clare Short, la parole a été donnée aux Invités qui, tour à tour et comme un seul homme, ont remercié le Comité Exécutif de les avoir invités à cette réunion et de la manière qu'elle a été conduite. Ils ont également exprimé leur grande satisfaction pour le travail impressionnant que fait la RDC dans la mise en œuvre du processus ITIE.

Les points inscrits à l'ordre du jour étant épuisés, la séance qui avait commencé à 14 h00' fut levée à 16h 30'.

**Liste des Participants****Membres du Comité Exécutif présents :**

1. S.E. Martin KABWELULU, Ministre des Mines, 1<sup>er</sup> V/Président du C.E
2. S.E. Ernestine NYOKA, Vice-Ministre du Budget
3. M. Firmin N'KOTO, Délégué de la Présidence
4. M. John BUPILA, DIRCABA à la primature
5. M. Simon TUMAWAKU, Délégué des entreprises minières privées
6. M .Bin NASSOR KASSONGO, Délégué de la Chambre des Mines
7. M. Robert MUNGANGA, Délégué des entreprises minières publiques
8. Mme Yvonne MBALA, Déléguée des entreprises pétrolières
9. Mme Françoise VAN de VEN, Déléguée des entreprises forestières
10. M. Jean Claude KATENDE, Délégué de la Société Civile
11. M. Albert KABUYA, Délégué de la Société Civile
12. M. Jacques BAKULU, Délégué de la Société Civile
13. M. Joseph BOBIA, Délégué de la Société Civile
14. M. Désiré BALAZIRE, CP / Primature

**Membres du Comité Exécutif en mission**

15. S.E. Olivier KAMITATU, Ministre du Plan et SMRM : représenté par S.E la Vice-ministre Lisette SANGANA
16. S.E. Crispin ATAMA, Ministre des Hydrocarbures
17. S.E. Bienvenu LIYOTA, Ministre de l'EDD
18. S.E. Michel BONGONGO, Ministre du Budget
19. S.E. Henri Yav, Ministre des finances
20. M. Vincent NGONGA, DIRCABA P.M

**Membres empêchés**

1. Ibond RUPAS, Délégué de la Société Civile
2. Honorable NKONGO BUDINA, Point focal / Sénat
3. Honorable Nicolas BULUKUNGU, Point focal / Assemblée Nationale

**Invités**

**Représentants des Entités de l'Etat et Partenaires**

1. M. LOKADI MOGA, DG DGI
2. M. Carol LUTALADIO, DGA DGDA
3. M. Dona KAMPATA, Coordonnateur / CTCPM
4. M. Daniel MULE, Coordonnateur / Centre Carter
5. Jean Marie BAMBILE, Manager / KPMG
6. KONGOLO PANDE, OXFAM
7. Jean Paul MVOGO, FMI
8. Jean Claude MOLOYO, DUE
9. Evangelia MYERS, DFID
10. Magali MANDER, GIZ
11. ROSSION Stéphanie, Ambassade Belgique
12. Eddie N'SA BAKINDO, MEDD
13. LIZEBI Bienvenu, CAMI
14. MBUNGANI Anne Marie, Budget
15. KAYUMBA Déogratias, DGRAD
16. Robert MENAMA, DGDA
17. Jean Pierre MOLOBONZAMA, DGI
18. Manuel PAPOUSCHET, GIZ BGSM
19. Marie LINTZER, NRGI
20. Honoré NT'AMBO, Min. Hydrocarbures
21. NGIENGI Odon, Budget
22. Donat NGUMBA, Budget
23. LOKOTO Gabriel, Cab/Mines
24. MWAKU NZAJI, Cab/Mines
25. Marcel MUBENGA, NRe Mag.
26. Jean Pierre OKENDA, Conseiller / CORDAID

**Membres du CA et du SI**

27. CLARE SHORT, Chair EITI International Board
28. Jonas MOBERG, Board EITI
29. Jim Miller, Board EITI
30. Florent Michel OKOKO, Board EITI
31. MONTERO, Board EITI
32. ADAMINI Manuel, Board EITI
33. Mark Pearson, Board EITI
34. Gubad Hadoghlee, Board EITI
35. Ali IDRISSE, Board EITI
36. MARINKE VAN RIET, Board EITI
37. Mamadou BADY BALDE, Directeur Régional / SI
38. DYREKE POGAN, Directeur Régional / SI

**Coordonnateurs Nationaux de l'ITIE**

39. KOFFI N'DRI, CN - ITIE COTE D'IVOIRE
40. AMEKUDZI KOFFI, CN-ITIE TOGO
41. HAMADA Bacar, ITIE Mauritanie
42. MAMADOU DIABY, CN-ITIE GUINEE
43. Agnès Solange ONDIGUI OWONA, CN-ITIE CAMEROUN
44. Dr Hissein MASSAR HISSEIN, CN-ITIE TCHAD
45. Abdoulaye SOUMAH, S.E ITIE GUINEE
46. Cheikh T. TOURE, CN-ITIE SENEGAL
47. BOUBACAR S THIENTA, CN-ITIE MALI
48. RANDRIAFENO Daniella, S.E ITIE MADAGASCAR
49. DJIRI Dakar, CN-ITIE BURKINAFASO
50. MOIDOKANA Robert, CN-ITIE RCA
51. Zainab AHMED, CN-ITIE NIGERIA
52. ROTH K., ASADHO
53. Ibrahima AIDARA, OSIWA

**Rapporteur**

Prof. Mack DUMBA

Coordonnateur National

**1<sup>er</sup> Vice-Président du Comité Exécutif**

Martin KABWEZULU

Ministre des Mines